

COMITE DE SUIVI DU PROTOCOLE

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 24 JANVIER 2018 A 14 HEURES

1– Performance de la DGAC

Avancement des chantiers de performance

2 – Les groupes de travail

Point d'avancement

3 – Les mesures réglementaires

3-1 Tableau récapitulatif des mesures réglementaires

3-2 Présentation des projets de textes :

3-2-1 Statutaire et échelonnement indiciaire :

PPCR ICNA

- Projet de décret modifiant le décret n° 90-998 du 8 novembre 1990 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
- Projet de décret modifiant le décret n° 2009-1322 du 27 octobre 2009 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à certains corps et emplois relevant de la direction générale de l'aviation civile.

PPCR IESSA

- Projet de décret modifiant le décret n° 91-56 du 16 janvier 1991 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs des électroniciens des systèmes de la sécurité aérienne
- Projet de décret modifiant le décret n° 2009-1322 du 27 octobre 2009 fixant l'échelonnement indiciaire applicable à certains corps et emplois relevant de la direction générale de l'aviation civile.

EMPLOIS FONCTIONNELS

- Projet de décret modifiant le décret n° 2006-1303 du 25 octobre 2006 relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de chef de service technique principal, chef de service technique, chef d'unité technique, cadre supérieur technique et cadre technique de l'aviation civile
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 11 septembre 2015 relatif aux fonctions requises pour l'accès aux emplois de chef de service technique, chef d'unité technique, cadre supérieur technique et cadre technique de l'aviation civile

3-2-2 Indemnitaires :

- Projet de décret modifiant le décret n° 2016-1869 du 26 décembre 2016 fixant le régime indemnitaire applicable aux corps techniques de la direction générale de l'aviation civile

Modifications concernant la troisième part liée à la détention de la licence européenne de contrôle et concernant les dispositions particulières de maintien indemnitaire.

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 avril 2017 fixant les modalités d'attribution et les montants relatifs à la première part liée aux fonctions exercées, et à la deuxième part, liée à l'expérience professionnelle, en application des articles 4 et 8 du décret n°2016- 1869 du 26 décembre 2016 fixant le régime indemnitaire applicable aux corps techniques de la direction générale de l'aviation civile.

Modifications concernant la part expérience professionnelle du régime indemnitaire applicable aux corps techniques de la DGAC.

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 avril 2017 fixant les modalités d'attribution et les montants de la troisième part liée à la détention de la licence européenne de contrôle, versée aux ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne et aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, en application de l'article 13 du décret n°2016- 1869 du 26 décembre 2016 fixant le régime indemnitaire applicable aux corps techniques de la direction générale de l'aviation civile.

Revalorisation du complément de l'indemnité spécifique de qualification au titre de l'année 2018.